

Actualité



Michelle Obama chez Juan Carlos, roi d'Espagne
Baisemain très protocolaire au seuil du palais de Marivent, à Palma de Majorque, puis échanges chaleureux. La femme du président américain et sa fille, Sasha, étaient hier les invitées du roi d'Espagne.

ÉDITORIAL

Un été sécuritaire

Nicolas Sarkozy a réussi son coup, au moins sur le plan tactique : imposer le débat sur la sécurité au cœur de l'été. Cela nous change, et cela le change, des rebondissements incessants dans l'affaire Bettecourt. Mais n'a-t-il pas pris un risque en remettant cette question sur la place publique, celui de souligner son propre échec ? Sans doute de graves événements dans les banlieues, mais aussi dans les campagnes, pouvaient-ils le justifier. Depuis son discours du 30 juillet à Grenoble, le débat politique estival tourne autour de ses propos vindicatifs et de ses propositions iconoclastes. En apparence, les Français approuvent – massivement – lesdites propositions, qu'il s'agisse du retrait de la nationalité française étendu à d'autres crimes, voire à certains délits, du démantèlement des camps roms, ou du bracelet électronique une fois que les délinquants ont purgé leur peine.

Comment ne pas comprendre leur exaspération ? Jetées

en pâture, ces propositions n'ont pas encore eu le temps d'être analysées, décortiquées, alors que beaucoup d'entre elles ne font qu'en rééditer de précédentes, quand d'autres risquent d'être inconstitutionnelles.

Pour la gauche, le piège est réel. Tandis que son propre projet tarde à voir le jour, elle refuse d'entrer dans un débat qui l'embarrasse. Plus exactement, elle y entre de façon désordonnée. Un jour c'est Michel Rocard, que l'on a connu plus modéré, qui assimile à Vichy, voire aux nazis, les propositions présidentielles. Un autre jour c'est Arnaud Mon-

BRUNO DIVE
b.dive@sudouest.fr



À front renversé, c'est la gauche qui réclame aujourd'hui plus de policiers, que la droite a supprimés

tebourg, qui nous a habitués à être plus vindicatif, qui reconnaît que, sur cette question de la sécurité, « tout le monde a échoué ». Ce qui n'est d'ailleurs pas faux, si l'on se réfère à la lente dérive de certaines banlieues, voire de certaines petites villes.

Nicolas Sarkozy n'est pas homme à soupirer, comme Mitterrand jadis à propos du chômage, que « sur la sécurité, on a tout essayé ». Mais ses propos ne sont pas toujours ceux d'un président de la République, et ses propositions s'avèrent souvent exagérées ou déplacées. Alors que chacun jouit aujourd'hui à front renversé – c'est la gauche qui réclame plus de policiers, que la droite a supprimés –, il serait peut-être temps que chacun se calme et se mette autour de la table pour chercher des solutions.

EN HAUSSE



Yannick Noah. Au baromètre bisannuel de l'Ifop pour le « Le Journal du dimanche », le tennisman devenu chanteur reste la personnalité préférée des Français pour la huitième fois, et la sixième consécutive. Parmi les 20 premiers, on compte six humoristes. Mais il faut attendre la 21^e place pour rencontrer un(e) politique, avec Simone Veil.

EN BAISSÉ



Tragédie au sauna. La Finlande organise depuis 1999 les championnats du monde de sauna. Il s'agit de rester le plus longtemps possible dans un sauna à 110 degrés. Samedi soir, les deux finalistes se sont effondrés au bout de six minutes. Souffrant de graves brûlures, ils ont été hospitalisés. Le concurrent russe, Vladimir Ladyjensky, (à gauche), n'a pas survécu.

LA PHOTO DU JOUR



Ils sont venus, ils sont tous là, les Barthez, Zidane, Deschamps ou Lizarazu. Les champions du monde de 1998 ont presque recréé l'équipe victorieuse à l'identique, au profit des sinistrés de la tempête Xynthia et des inondations du Var. Hier soir, au stade de la Beaujoire à Nantes, ils ont joué à guichets fermés contre une sélection européenne. 35 000 billets ont été vendus. PH. AFP

TRIBUNE LIBRE

Le vide culturel de la réforme territoriale



JEAN-MICHEL LUCAS
MAÎTRE DE CONFÉRENCES
À L'UNIVERSITÉ RENNES 2

En matière culturelle, on doit bien admettre que le projet de loi de réforme des collectivités est d'une grande médiocrité. Il réduit, en effet, la mission publique des élus territoriaux au rôle d'entrepreneurs de services culturels, essentiellement voués à répondre aux goûts des différentes catégories de population du territoire. On l'a vu clairement dans le texte du gouvernement puisque, au nom de cette proximité avec les habitants, seul le bloc communal avait compétence pour financer ces services culturels.

Face à cette caricature des enjeux, si éloignés des valeurs défendues par Malraux, les professionnels de la culture – et leurs élus – ont réagi fortement.

Ils ont déclaré « la culture en danger » mais, pour la plupart d'entre eux, hormis l'Ufisc, ils ont réagi à contresens, car ils n'ont pas exigé d'autres missions publi-

« Le risque est grand que ces cultures différentes forment des réseaux qui cohabitent dans une tolérance froide ou, pis, s'opposent et se haïssent »

ques que celle de continuer à satisfaire les différentes clientèles culturelles. Ils ont uniquement demandé à percevoir, comme actuellement, des subventions de plusieurs collectivités au titre de leur compétence générale. En deuxième lecture, les députés

ont ainsi autorisé les Communes à partager les frais avec les Départements et les Régions, sauvant surtout, par ce biais, les équilibres comptables des lourds équipements des centres-villes des villes centres ! Pour obtenir cet amendement, les députés ont plaidé l'utilité de ces services culturels en tant que sources d'attractivité du territoire. Cet argument est certes réaliste et largement partagé par les médias, mais il consacre l'idée que l'intervention culturelle publique doit permettre à l'élu d'asseoir la domination de son terri-

toire sur les autres. Ainsi, la loi appelle, de fait, l'acteur culturel à devenir une munition de la guerre généralisée pour devenir « capitale de la culture » ou « pôle majeur d'économie créative » ! Curieuse éthique pour la politique publique que de revendiquer cette empoignade entre potentiels culturels, surtout à l'heure où les élus se réclament de l'Agenda 21 et de son harmonie planétaire !

C'est pourquoi il faut affirmer que cette conception de la politique culturelle est médiocre au regard des enjeux culturels du siècle. Reprenons au point de départ : à l'heure de la mondialisation, chaque territoire est composé de personnes qui, seules ou en groupe, ont leur propre vision du monde. Chacun, dans la liberté et la dignité qui lui sont reconnues par les droits de l'homme, a son propre regard culturel sur lui-même et sur les autres. Le risque est grand et permanent que toutes ces cultures différentes forment des réseaux qui cohabitent dans une tolérance froide ou, pis, s'opposent et se haïssent. L'enjeu politique ne peut donc plus se contenter de favoriser la consommation privée de biens culturels. Il devient d'élaborer collectivement les valeurs communes pour que ces multiples et complexes relations entre les cultures des personnes puissent « vivre ensemble » dans l'hétérogénéité de leurs libertés.

L'incompréhensible est que cette approche humaniste, et non boutiquière, de la responsabilité culturelle publique a déjà été adoptée officiellement par les élus républicains français, lors de la ratification des accords de l'Unesco sur la diversité culturelle. La réforme territoriale ne peut ignorer cet engagement culturel international et, par conséquent, la loi devrait, en urgence, exiger que toutes les collectivités mettent en œuvre, par exemple, l'article 2 de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle : « Dans nos sociétés de plus en plus diversifiées, il est indispensable d'assurer une interaction harmonieuse et un vouloir-vivre ensemble de personnes et de groupes aux identités culturelles à la fois plurielles, variées et dynamiques. Des politiques favorisant l'inclusion et la participation de tous les citoyens sont garantes de la cohésion sociale, de la vitalité de la société civile et de la paix. » Question d'éthique pour l'enjeu culturel public mais, aussi, de pertinence politique au regard des lourdes tensions du monde.